

# LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

## Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00

Union Postale

Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

Saint-Pierre &amp; Miquelon



PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

## L'ACTION LAIQUE

Le premier mai, un troisième journal s'est fondé à Saint-Pierre, empruntant notre matériel d'imprimerie pour son impression.

Son titre, **l'Action Laïque**, indique suffisamment quel sera son rôle, qui sera d'être l'organe du Cercle de l'Action laïque formé il y a un peu plus d'un mois.

Les tendances de notre nouveau confrère sont plus avancées que les nôtres et en opposition complète avec celles de la Vigie, elles auront pour but de combattre le cléricalisme et de propager les idées laïques.

Le Réveil Saint-Pierrais a été en quelque sorte le précurseur de **l'Action Laïque**; les premiers dans notre journal nous nous sommes élevés contre les abus du cléricalisme et nous avons prévenu que les abus du clergé de cette colonie feraient naître l'anti cléricalisme militant: Voilà le fait prévu réalisé par la force des choses, qui se compose de l'enchaînement des événements.

Les dernières élections municipales, nécessitées à la suite d'une dissolution inique et arbitraire, n'ont été l'œuvre que de la pression ouverte et occulte du clergé. A la suite d'une préparation machiavélique, le résultat cherché et atteint a été de mettre au pouvoir des hommes que l'on savait tout disposés à faire ce que le clergé convoitait depuis l'incendie de l'église.

Pour parvenir à ses désiderata, ce clergé a usé de tous les moyens, dénigrant et faisant dénigrer les hommes qui librement et sans la moindre pression avaient obtenu la confiance de leurs concitoyens. Pour mieux donner le change au collège électoral, les agents du

cléricalisme ont présenté la construction de l'église comme un acte religieux. Et tous ceux qui ne pensaient pas comme eux ont été signalés comme des mécréants et le mot d'ordre, sous le couvert de la religion, a été donné de les écarter des fonctions publiques. Et pour mieux marquer leur attachement à ce tremplin électoral, le seul qui put faire passer des hommes aussi impopulaires que ceux du conseil municipal actuel, les candidats et leur journal la Vigie sont allés aux urnes aux cris de **Vive l'église** et au nom des catholiques outragés.

Ainsi s'est perpétré ce scandale de voir l'union du clergé et du représentant du gouvernement se donner la main, l'un pour commettre un acte arbitraire, l'autre pour exercer son pouvoir occulte en faveur d'une cause qu'il faisait sienne pour assurer la domination d'une famille, dont le curé Légasse fait partie. Ce fait de voir le clergé descendre dans la rue n'avait jamais eu de précédent dans notre petit pays, où pratiquants et non pratiquants avaient le respect du représentant de la religion, que l'on considérait à juste titre comme un fonctionnaire d'un ministère de paix et de conciliation.

Pour désabuser les gens sur ce rôle bienfaiteur que devrait être celui du prêtre, il a fallu que l'abbé Légasse vienne à Saint-Pierre et que, fort de l'appui commercial puissant de sa famille, il fasse sentir le poids de ce que peut être une domination cléricale qui s'exerce par des moyens que nous ne pouvons que reprover.

Dernièrement on a fait reproche de cléricalisme au Réveil pour avoir évoqué les mânes du Père Letourneau; nous l'avons fait avec intention afin d'établir, auprès des gens qui se souviennent, la comparaison de ce qu'était la simplicité démocratique de ce prêtre

qui fut soucieux des malheureux, afin de bien faire ressortir que l'abbé Légasse ne possédait aucune des belles qualités de son prédécesseur.

Nous en avons parlé dans l'intention d'être agréable à nos lecteurs, parce que cet excellent prêtre a été considéré comme le bienfaiteur de ce petit pays.

Ceux qui l'ont connu, se rappellent qu'il se faisait une règle de ne jamais parler religion en dehors de son église, où il se dévouait cependant corps et âme pour relever l'éclat de belles fêtes.

Aujourd'hui les plus indulgents conviennent que tout y est pantomime religieuse et que personne n'a fait ici autant de mal à la religion que l'abbé Légasse, qui a tout sacrifié pour se faire valoir, sans se préoccuper qu'il construit une cathédrale qui sera déserte par beaucoup de ses anciens fidèles.

Dans des conditions aussi favorables, l'Action Laïque trouve un terrain tout préparé et elle ne tardera pas à faire des prosélytes, dont les abus du clergé Légasse auront été les premiers propagateurs.

## CONSUL ANGLAIS

Comme première conséquence, immédiate celle-là, de l'entente cordiale du 8 avril 1904, l'Angleterre vient de nommer et de faire agréer par notre gouvernement comme consul anglais à Saint-Pierre, M. Ch. S. Hampson.

Ce personnage consulaire est arrivé à Halifax par le dernier voyage du Tunisian de la ligne Allan.

A peine débarqué à Halifax, M. Ch. S. Hampson s'est embarqué sur un navire de guerre qui vient de le transpor-

With just reason, the local commerce has always been opposed to the creation of this consulate, because he knew that the presence of this consul on such a small French territory would not do us any harm to our extension commercial and enter into the freedom of a little commerce which existed with our neighbors of Newfoundland.

Today where the commerce of exportation has completely taken our place, there are fewer inconveniences than before, but there will still be enough to achieve the destruction of the little commerce that exists with our neighbors: a friendly understanding.

A grave inconvenience, which will result in certainty, is that the bearers of the box will be less bold to cross the blockade and we will be either a captain or an encomender.

We know that since April 15th has passed, the government of Newfoundland exercises a sort of prohibition on all exportation. Here is a proof of the friendly nature of the use in practice of the friendly understanding.

The authorities of Newfoundland are already very well informed, on what was happening here, by their consuls of complicity that one could qualify as another name less diplomatic than that the English of St. John gave to our consul in the designation in their journals under the name of *French spy*.

We want, without great conviction, that it is not in the intentions of the government of Edward VII to have the right to accredit this diplomatic agent.

Waiting to pronounce more categorically on facts and results, we fear that Mr. Ch. S. Hampson is above all a special agent of the local government of Newfoundland.

At this title and seen the intransigence with which we have been the object of the part of the Newfoundlanders, we can not see that it is an evil opportunity to the occasion of his functions which seem to be of nature to be prejudicial to our commercial transactions to the west as to the east.

Arrive at St. John where he must take the language with the authorities of Newfoundland.

## BLUFF ÉLECTORAL

Everyone knows that the municipal elections were made under the cry of *Vive l'église*. M. Cousturier, who is involved in this jesuitism, is better known than us, because there are more under us that we know not.

The Réveil supported that the tremplin of the church did not serve to hide the unpopularity of M. Louis Légasse, who hid behind the question of the church. We had good reason, and to prove it, we reproduced the cry of joy of the author interested who, on April 10, sang victory without worrying about the fact that his song was false and misleading, even in the admission of his elected.

Our readers will appreciate the pedantry of the family, which rejoices in itself in awaiting better:

*La population a saisi cette occasion de témoigner son affectueux attachement à son délégué et de venger son honneur que des rancunes politiques avaient perfidement essayé de ternir, en provoquant à son endroit, grâce à des complicités et des machinations habilement ourdies, l'attentat le plus odieux qui se puisse produire contre la liberté individuelle, attentat qui, du reste, ne tarda pas à être officiellement réparé par une ordonnance de non-lieu, le déplacement de divers fonctionnaires et la mise en disponibilité du magistrat coupable de cet acte monstrueux.*

*Les nouveaux élus municipaux sont tous des républicains démocrates, profondément attachés à la population maritime et ouvrière de Saint-Pierre. Ils avaient compris dans leur programme: « pleine liberté à donner à la fabrique » de la prompte reconstruction d'une église en ciment armé, offerte par la charité française, en remplacement de celle en bois qui fut incendiée en novembre 1902.*

*L'ancienne municipalité voulait au contraire construire elle-même une église en bois, et comme elle n'avait pas les moyens de la construire, elle émettait cette prétention invraisemblable que les offrandes recueillies en France par Mgr Légasse, devaient être versées à la caisse municipale.*

What a family atmosphere we find and what a bluff! With this that we ignore at what condition M. Louis Légasse obtained his order of non-lieu, he has the advantage of being flexible. Despite this, we know that at a certain moment he asked if it was the lard or the pig, because his machinations had almost succeeded despite the culot that one knows.

## LA CATASTROPHE DE MADRID

### 400 VICTIMES

### ENCORE LE CIMENT ARMÉ

The Courier has brought details on the terrible catastrophe of Madrid which caused the death of more than 300 workers and injured more than a cent.

Here is the summary of the facts and the appreciation of the Paris press:

« A news agency, which on Saturday evening, at six o'clock, announced that a terrible catastrophe was about to occur in Madrid. A new reservoir of water, under construction, collapsed. The total number of workers who were working at the time of the accident was 435. Under the vaulted ceiling in armored concrete were 235 who could be considered as lost. The King and the Minister of War were present at the site of the catastrophe.

Lundi, 5,000 workers manifested with black flags in front of the site of the catastrophe.

The police tore down the flags. The workers threw stones at the agents. Several civilians and agents were seriously injured. »

As for this subject, here is what the *Journal du 10 avril* says:

*Les voûtes très épaisses reposaient sur de hauts piliers de pierre et maçonnerie. Tout le mal semble provenir des voûtes qui furent construites en ciment armé.*

### L'Intransigeant — 11 avril:

Since yesterday, we have been doing tests of resistance to a charge of earth of 80 centimeters of thickness. This charge caused a collapse in the *sous-sol*, which caused the fall of a part of the building because the vaults were built in armored concrete as well as the pillars.

### La Libre Parole — 9 avril:

A worker asked if the catastrophe was inevitable and foreseen. Fifteen days ago, three vaults collapsed and four others were traversed by large cracks.

Les autres organes de la presse partagent dans le même sens, tous mettent la catastrophe sur le compte du ciment armé.

Ajoutons que le travail était dirigé par les ingénieurs et architectes les plus compétents et les plus en vue de Madrid.

La « Vigie » va-t-elle encore nous traiter de blagueurs devant ce nouveau fait. « Il n'y a rien de plus brutal qu'un fait » (a dit Vigilant de la Vigie) à moins que, parodiant le mot délicieux de l'architecte Deschaux sur la catastrophe de Santiago du Chili, elle ne nous dise que c'est un canard . . . . . d'Espagne.

## LES CONTRADICTIONS DE LA VIGIE

Dans son N° du 2 avril, c'est à dire avant les dernières, élections la « Vigie » pour représenter le « Réveil » aux yeux des électeurs catholiques comme un journal anti-religieux, disait : « Pourquoi le « Réveil » si courageux pour insulter les prêtres au lendemain des élections garde-t-il maintenant un silence significatif ?? »

Dans son N° du 29 avril la même « Vigie » sous la signature de M. Pompéi nous traitait de « supplément de la Croix ».

Décidément nous ne comprenons plus ! Un supplément de la « Croix » insulteur de prêtres ?

Ne serait-ce pas plutôt la « Vigie » avec ses articles signés abbé Bracq et A. Frappart, qui sentirait le cléricalisme le plus pur ?

Mais de grâce « Vigie » une fois pour toutes éclairez-nous, donnez nous votre programme et nous serons fixés.

Il y a à Saint-Pierre quatre Journaux, ne vous en déplaise — sans compter le Journal officiel. Le « Réveil » organe de défense Saint-Pierraise, L'Action Laïque organe de défense républicaine, le « Terre-Neuve » un petit supplément réel de la Croix celui là; et ja « Vigie » — journal de démocratie sociale, dites-vous (?)

Jusqu'ici vous ne l'avez guère prouvé. Aussi attendons-nous de vous un programme net et clair. Puisque nous bafouillons, c'est vous qui le dites — et c'est peu charitable de votre part — ne nous imitez pas. Déclarez ouvertement si vous êtes pour ou contre les accapareurs, si vous êtes pour ou contre le marin et l'ouvrier. Vous avez une belle occasion de prendre la défense de celui-ci en ce moment même où les travaux de l'église commencent et quand il est

question de faire venir des étrangers pour travailler à la place des Saint-Pierrais.

Si vous agissez ainsi, si vous mettez vos actes d'accord avec vos déclarations alors — mais alors seulement — nous croirons que vous êtes un journal de démocratie sociale. Jusque là nous vous considérons comme un organe de défense Légasse.

## VIEUX SOUVENIRS

Sous ce titre, l'aimable Vigie voudrait bien nous dédier l'entrefilet venimeux au sujet du sieur de Lamothe, ex-gouverneur de cette colonie. Son ignorance peut aller de pair avec son amabilité.

Pour se bien renseigner, l'auteur en question pourrait se reporter au journal « L'Indépendant » qui en a rendu compte dans un article intitulé : « Bruit du jour ».

Qui a connu le sieur de Lamothe devrait savoir qu'il faisait partie de la catégorie des titubants, qui ne peuvent même pas faire le simulacre de lever la jambe, n'ayant pas trop des deux pour se tenir en équilibre.

Donc l'exploit qu'on lui prête était irréalisable, il y avait deux témoins qui en ont certifié, n'en déplaise au spirituel narrateur de la Vigie, qui a fait fausse route.

Quand nous nous mettrons de la partie, nous ferons en sorte d'être plus précis que lui, sans avoir autant d'archives à notre disposition.

## DÉPART de DEUX FONCTIONNAIRES

Saluons au passage deux fonctionnaires qui quittent le pays pour rentrer en France : M. Filippi et M. Michas. on ne leur fera pas reproche d'avoir abusé des congés de convalescence ou administratifs.

M. Filippi n'est pas de la catégorie des fonctionnaires dont le plus grand soin est de faire le moins de travail possible. Pendant tout son séjour à Saint-Pierre, M. Filippi a fait preuve d'une très grande activité. Les promeneurs

attardés jusqu'à une heure avancée de la nuit, aussi bien que les plus matinaux l'ont souvent rencontré se rendant compte par lui-même si le service était bien fait. En un mot, c'était un fonctionnaire capable de remplir son poste. On ne pourrait pas en dire autant de tout le monde, qu'en pensez-vous, seigneur Cousturier ?

M. Michas fut d'une impartialité, d'un calme et d'une indulgence que même ceux auxquels il a infligé des condamnations devraient reconnaître.

Comme MM. Filippi et Michas ne fréquentaient à peu près que des fonctionnaires, on ne peut donc pas leur reprocher d'avoir usé de leur situation pour favoriser de leurs amis. Quel contraste avec M. Ginzburger qui prenait si souvent place à la table de M. L. Légasse, qui avait à sa disposition les chevaux de M. Louis Légasse, qui chassait sur les terres de Mirande, toujours à M. L. Légasse.

La sainte Vigie parle de haine que M. Michas a pu s'attirer au cours de ses fonctions. Il est évident par exemple que celui qui emmancha la société Jolivet et Cie doit se réjouir du départ de M. Michas et qu'il ne peut avoir pour ce fonctionnaire que de la haine; de même que l'armateur du Jules-Jean-Baptiste est heureux de voir M. Filippi partir.

M. Filippi n'a jamais compté sur l'estime de ceux qu'il dérangea dans leurs opérations commerciales, pas plus que M. Michas sur celle de ceux qu'il a condamnés. Les choses se passent ainsi d'habitude et le contraire serait une anomalie.

M. Filippi et M. Michas sont des fonctionnaires qui à Saint-Pierre ont fait honneur à la France. La population regrette leur départ et souhaite de les voir revenir.

## M. L. LÉGASSE FRANC-MAÇON

Aux gens qui ne veulent pas croire au double rôle que joue M. Louis Légasse : franc-maçon à Paris et clérical à Saint-Pierre, tout cela sans conviction, mais pour les besoins de sa cause, nous ferons remarquer à ces incrédules volontaires que pour dénoncer

## AVIS

Le soussigné, représentant Corderies de la Seine, a l'honneur d'informer M. les armateurs qu'ils trouveront chez lui à de bonnes conditions:

Câbles manille et acier; funin manille, goudronné; rides, ralingue, coco, lignes de loch, drisses de pavillon, chanvre blanc, lignes de pêche, orains, avançons, remorques coco et manille, lignes amarrages acier et funin, faraud pour câbles, étamine, fil à voiles

E. BENATRE

## A LOUER

Pour la Saint-Jean

## UNE MAISON

Située rue Félix

Ayant cave et grenier

Pour traiter s'adresser à M. Jules MARIE, patissier.

## A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART

Salle à manger. — Salon. — Chambres à coucher. — Vaisselle.

## RABAIS

Sur toutes marchandises

## Maison à Louer

S'adresser chez M<sup>me</sup> A. LE MAITRE  
RUE JACQUES-CARTIER

## LIQUE ANTI-ALCOOLIQUE

Ce soir à 8 h. 1/2, à l'hôtel Joinville, réunion des membres de la Ligue.

Au programme:

La Tempête de Shakespeare.  
Intermède musical.

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.

quelqu'un auprès des loges, il faut avoir accès et son entrée dans ces loges, car tout le monde sait que l'entrée en est interdite à ceux qui n'y ont pas été affiliés.

Ceci posé, on doit donc être bien convaincu que l'on ne s'expose pas à faire de semblables démanches sans faire partie de ces sociétés qui, par leurs statuts, sont strictement fermées aux incursions des curieux.

Ceux qui mettraient en doute notre manière de voir sont priés de nous expliquer comment M. Légasse a pu y pénétrer sans être franc-maçon.

## TOITURE DE L'ÉGLISE

A la dernière heure, on nous assure que le conseil de fabrique, effrayé par la catastrophe de Madrid, vient de décider que la toiture de l'église ne se ferait plus en ciment armé, mais en bois et zinc.

Où sont donc les vierges et les martyrs qui brulaient d'envie de se voir ensevelis sous les ruines de l'église pour gagner le ciel plus vite!

Fin de compte, quand ils sont au pied du mur tous ces aspirants à la vie céleste ne sont pas plus pressés que d'autres d'aller gouter aux jouissances du paradis.

Et les donateurs que vont-ils dire de savoir que la toiture va contenir bois et zinc, tout ce qu'il y a de plus mauvais en cas d'incendie?

## DÉPLACEMENT MÉRITÉ

La Vigie en parlant du déplacement du monsieur de Konakry exprime ses vifs regrets de le voir partir si vite, lui qui était si sympathique à la population.

Allez donc demander à M. Cousturier, au retour d'une de ses promenades en ville, si cette population lui témoigne tant que cela sa sympathie?

Les aveux de notre gouverneur nous seraient plus concluants que le chantage

qu'exerce la Vigie au sujet d'un administrateur qui s'est suicidé inconsciemment par avoir été circonvenu dans des conditions déplorables.

Après une carrière administrative si longue, il faut être bien incapable pour se laisser berner pareillement.

Au moins comme lieutenant-gouverneur, il aura cet avantage d'échapper à toute responsabilité en étant en sous-ordre: C'est là ce que la Vigie appelle avancement mérité. Nous sommes d'accord, non sur les mots, mais sur les résultats qui sont des faits.

## POUR Y VOIR CLAIR

Le comble du pédantisme est de vouloir faire tenir son monocle sur son œil de perdrix. Quelle grimace et quelle claudication, les cheveux vous en dressent sur la tête.

ATROCE

## ANNONCES & AVIS

## AVIS

Les personnes, en possession de bons du sous-comité de secours de Saint-Pierre, sont priées de se présenter le plus tôt possible chez M. Benâtre, afin de se faire régler, de 10 h. à 11 h. du matin, le mercredi et le samedi.

## A VENDRE

## UN TOMBEREAU

EN BON ÉTAT

S'adresser au bureau du Journal

## A LOUER

## Deux Cabanes de Pêche

Situées à l'anse à l'Allumette

S'adresser au bureau du Journal